



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
7 juin 2024
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2908/2016*, **

Communication soumise par : J. A.

Victime(s) présumée(s) : L'auteur(e)

État partie : Argentine

Date de la communication : 17 mars 2015 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Durée de la détention provisoire pour des faits présumés de crimes contre l'humanité ; équité de la procédure

Le 28 mars 2024, le Comité, ayant perdu tout contact avec l'auteur(e), a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2908/2016.

* Adoptée par le Comité à sa 140^e session (4-28 mars 2024).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen des communications : Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Rodrigo A. Carazo, Yvonne Donders, Mahjoub El Haiba, Carlos Gómez Martínez, Laurence R. Helfer, Marcia V. J. Kran, Bacre Waly Ndiaye, Hernán Quezada Cabrera, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Tijana Šurlan, Kobayyah Tchamdja Kpatcha, Teraya Koji, Hélène Tigroudja et Imeru Tamerat Yigezu.

